

2ème Concours photo

“Les formes dans la nature”



Règlement du concours

« Les Formes dans la Nature »

Objet du concours

Ce concours a pour objectif de permettre aux habitants de partager leur vision sur les formes dans la nature sur la commune à travers une photographie. Les photos seront exposées lors de la 3^{ème} édition du Troc Plantes d'automne le 05 octobre 2024.

Critères

Les photos doivent impérativement être prises à Corsept,

- Les photos ne doivent pas être retouchées et/ ou filtrées,
- Les photos doivent être en adéquation avec le thème du concours : les formes dans la nature.
- 5 photographies par participant maximum.
- Les photographies devront être au format jpeg et d'un poids maximum de 10 Mo,
- Les photographies envoyées devront être libres de droit ;
- La photographie ne devra pas représenter des personnes (adulte et enfant)
- En s'inscrivant au concours, chaque participant accepte que sa photographie puisse être diffusée et exploitée librement sur les différents supports de communication de la commune.

La date limite de dépôt est fixée au 15 septembre 2024.



Conditions de participation

La participation au concours est gratuite et est ouverte à tous les amateurs (Corseptins ou non) ; la seule obligation est que la photo doit être prise sur le territoire de Corsept.

Modalités de participation

Le participant devra déposer le cliché à l'accueil de la mairie ou l'envoyer à l'adresse : photojardincorsept@gmail.com

Pour les photos au format de 13x18 déposées à la mairie ; les informations suivantes seront à porter au dos de la photo : titre/légende, lieu et date de prise de vue, nom, prénom, adresse et n° de téléphone.

Pour les photos envoyées par courriel (indiquer « concours photo » en objet) : Les informations suivantes seront indiquées dans le courriel : titre/légende, lieu et date de prise de vue, nom, prénom, adresse et n° de téléphone.

Jury et récompenses

Les clichés seront exposés lors du « Troc plantes » qui se déroulera le samedi 05 octobre 2024.

La commission environnement se réserve le droit de présélectionner les clichés exposés.

Le public votera pour sa photo préférée.

Une récompense sera attribuée aux lauréats.